



Liquidation et risque pour la gerante

Par **jessy76**, le **06/10/2009** à **12:03**

Bonjour, rnj'ai repris un restaurant en cession de part en juillet 2007 soit un an après sa création. déjà en déficit de 30 000 euros la 1ere année ,celui ci malgré tous mes efforts s'est creusé un peu plus chaque année. rnAujourd'hui je n'ai que deux options vendre ou liquider. rnj'envisagerai le redressement pour gagner du temps afin de trouver un acquéreur. rnJe voudrai acheter une simple pizza à emporter en fonds personnels et creer une eurl. rnEst ce que mon eurl risque d'etre poursuivie pour les dettes de ma 1ere sarl? rnQUE risquerai je ,en tant que gerante ,si il devait y avoir une liquidation ? rn rnDETTE DE LA SOCIETE: rn75000 euros de prêt pro :la 1ere gerant est toujours caution sur ce pret, moi, non. rn5000 euros de charges socialern7000 de tvrn4 mois de loyer. rn-----rnMerci